TRADEMARK ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE: NEW ASSIGNMENT

NATURE OF CONVEYANCE: CHANGE OF NAME

CONVEYING PARTY DATA

Name	Formerly	Execution Date	Entity Type
Ravage Distribution S.A.		11/30/2011	French company: FRANCE

RECEIVING PARTY DATA

Name:	RAVAGE S.A.	
Street Address:	18 rue Roger-Simon Barboux	
City:	Arcueil	
State/Country:	FRANCE	
Postal Code:	94110	
Entity Type:	French company: FRANCE	

PROPERTY NUMBERS Total: 2

Property Type	Number	Word Mark
Serial Number:	74232275	RAVAGE
Serial Number:	76509414	RAVAGE

CORRESPONDENCE DATA

Fax Number:

Correspondence will be sent to the e-mail address first; if that is unsuccessful, it will be sent

via US Mail.

Email: efstrademarks@taftlaw.com

Correspondent Name: Amy Wright/Taft Stettinius & Hollister L
Address Line 1: One Indiana Square, Suite 3500

Address Line 4: Indianapolis, INDIANA 46204

ATTORNEY DOCKET NUMBER: RAVAGE

DOMESTIC REPRESENTATIVE

Name: Amy Wright/Taft Stettinius & Hollister L

Address Line 1: One Indiana Square, Suite 3500

Address Line 4: Indianapolis, INDIANA 46204

REEL: 004969 FRAME: 0822

7166867

CEE OO

TRADEMARK

NAME OF SUBMITTER:	Amy Wright			
Signature:	/Amy Wright/			
Date:	02/25/2013			
Total Attachments: 6 source=document 1 - RAVAGE DISTRIBUTION#page1.tif source=document 1 - RAVAGE DISTRIBUTION#page2.tif source=document 1 - RAVAGE DISTRIBUTION#page3.tif source=RAVAGE#page1.tif source=RAVAGE#page2.tif source=RAVAGE#page3.tif				

PCL 30, NOP

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

RAVAGE DISTRIBUTION

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

LE -3 JAN, 2002

Société anonyme Au capital de 1.251.250 Francs

SOUS LENO 402

Siège social 18, rue Roger-Simon Barboux 94110 ARCUEIL

R.C.S. Créteil B 421 745 514 (1999 B 386) Siret 421 745 514 00016

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 30 NOVEMBRE 2001

L'an deux mil un, Le trente novembre, A quatorze heures trente,

Les actionnaires de la société anonyme "RAVAGE DISTRIBUTION", au capital de 1.251.200 Francs divisé en 715 actions de 1.750 Francs chacune, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Conseil d'Administration par avis inséré dans le journal d'annonces légales "GAZETTE DU PALAIS" des 14/15 novembre 2001.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Georges COHEN en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société "BARBARA" représentée par Monsieur Jean-Jacques BENA La société "HASLOUIN BECAM SERVICES – HBS" représentée par Monsieur Jany HASLOUIN

titulaires et représentants du plus grand nombre d'actions, acceptant ces fonctions sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Raymond MACHUELLE est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le tout conformément aux statuts.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou votant par correspondance possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Changement de dénomination sociale, Modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- Confirmation des pouvoirs de Direction Générale assurés par le Président du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée

- Un exemplaire du journal d'annonces légales "GAZETTE DU PALAIS" des 14/15 novembre 2001 et la copie des lettres adressées aux actionnaires ;
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau ;
- Les formulaires de vote par correspondance ou procurations,
- Le rapport du Conseil d'Administration,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- Les statuts de la société.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales être communiqués aux actionnaires, ont été temms à leur disposition au siège social.

Lecture est donnée du rapport du Conseil d'Administration, puis le Président offre la parole à tout actionnaire qui désirerait la prendre.

Après échanges d'observations, le Président fournit les précisions supplémentaires qui tui sont demandées,

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes .

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de substituer à la dénomination existante "RAVAGE DISTRIBUTION" celle de "RAVAGE SA" et de modifier ainsi qu'il le 1 er alinéa de l'article 3 des statuts :

Article 3 - DENOMINATION

La société a pour dénomination RAVAGE S.A.

Le reste de l'article demeurant sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de la loi nº 2001-420 du 15 mai 2001, confirmant que le Conseil d'Administration est l'organe compétent pour décider si les fonctions de Direction Générale seront exercées par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne physique,

décide que le Conseil d'Administration se prononcera à la majorité simple dans le délai de trois mois qui suivra la clôture du présent exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

LES SCRUTATEURS

Come certifiée conforme à l'ougunal

TRADEMARK

REEL: 004969 FRAME: 0826

Greffe du Tribunal de Commerce de CRETEIL. Immenbiele Pascal
Centre Commercial de Créteil Soieil
94600 CRETEIL CEDEX

Extrait Khis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES Extrait au 19 Février 2013

IDENTIFICATION

Dénomination sociale :

Numéro d'identification :

Numéro de gestion : Date d'immatriculation:

Date de radiation :

RAVAGE S.A.

421 745 514 R.C.S. CRETEIL

1999 B 00386 05 Février 1999 05 Octobre 2011

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE

Forme juridique:

Société anonyme

Au capital de :

190 751,83 Euros

Adresse du siège :

18 Rue Roger Simon Barboux 94110 Arcueil

Durée de la société :

Juscu'au 05 FÉVRIER 2098

Date d'arrêté des comptes :

Décembre

Constitution - Dépôt de l'acte constitutif :

Au Greffe du Tribunal de Commerce de CRETEIL le 05 Février 1999

sous le numéro 001545

ADMINISTRATION

président du conseil d'administration et

directeur général

Monsieur LAFONT Hubert

né(e) le 31/08/1959 à TULLE 19000

de nationalité Française

demeurant 2 Rue Jean Daudin 75015 Paris

administrateur

BARBARA

(582 034 914 R.C.S. CRETEIL)

18 Rue Roger Simon Barboux 94110 Arcueil

représentée par

Madame POISSON Arielle

né(e) le 01/04/1952 à ROUEN 76000

de nationalité Française

Demeurant 3 bis rue de Fontenay 92340 BOURG LA REINE

administrateur

Monsicur LAFONT Hubert

né(e) le 31/08/1959 à TULLE 19000

de nationalité Française

demeurant 2 Rue Jean Daudin 75015 Paris

administrateur

Monsieur MACHUELLE Jean Raymond né(e) le 13/09/1952 à ROYE 80700

de nationalité Française

demeurant 22 Rue Des Mangons 80700 Rethonvillers

commissaire aux comptes titulaire

TREC-INSTITUT DE REVISION ET D'EXPERTISE

COMPTABLE

(662 022 821 R.C.S. PARIS) 24 Rue Fortuny 75017 Paris

19/02/2013 19:00:00

Page 1

Extrait Khis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES Exirais au 19 Pévrier 2013

commissaire aux comptes suppléant		déant	STE D'EXPERTISE COMPTABLE PIDUCIAIRE DE FRANCE (775-726-417 R.C.S. CRETEIL) (2bis Rud De Villiers 92 Levallois	
RENSEIGNEMENI	SRELATI	FS A L/AC	HYITE COMMERCIALE	
Origine de la sociésé ; Mode d'exploitation ;			Cette société se constitue Sans activité à compter du : 01/01/2007 suite à la mise en location gérance à la société BARBARA	
OBSERVATIONS				
01 Janvier 2002	, numéro	37875	Conversion du capital social en euros effectuée d'office par le greffier du tribunal de commerce en application du décret N° 2001-474 dn 30 mai 2001	
03 Octobre 2002	, numéro	10066	Mise en harmonie des stanus avec la loi 2001-420 du 15 mai 2001.	
16 Septembre 2005	, numéro	21647	Continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitie du capital social. Décision du 30 juin 2005	
04 Février 2009	, numéro	4073	Parution le 22 Février 2009 Jugement du tribunal de commerce de Creteil prononce en date du 4 février 2009, la liquidation judiciaire sous le numéro 2009100084, date de cessation des paiements le 1 janvier 2009, désigne juge commissaire M. Thomas Michel, juge commissaire suppléant M. Boonen Jean François, liquidateur Me Pellegrini Gilles 4. Le Parvis de Saint Maur 94100 Saint-Maur-des-Fossés, les déclarations de créances som à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.	
05 Mars 2009	, numéro	6427	Le tribunal de commerce de Creteil à décidé par jugement en date du 4 mars 2009 , de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, Liquidateur Mc Pellegrini Gilles	
25 Juin 2009	, numéro	14214	Jugement du Tribunal de Commerce de Créteil en daie du 24/06/2009 adjoint la SELARL SMJ 6 bis Bld Jean-Baptiste Oudry 94000 Créteil en qualité de liquidateur	
16 Décembre 2010	, numéro	53183	Jugement du tribunal de commerce de Crefeil en date du 15 décembre 2010 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée.	
22 Septembre 2011	, miméro	74325	Paration le 09 Octobre 2011 Jugement du tribunal de commerce de Creteil en date du 21 septembre 2011, prononce la ciôure de la procédure pour insuffisance d'actif, nom du juge commissaire; M. Thomas Michel, nom du liquidateur; Me Pellegrim Gilles	
05 Octobre 2011	, numéro	75257	Radiation d'office an 42 Al 1 décret du 30.05.84 est radié d'office tout commerçant ou personne morale à compter de la clôture d'une procédure, sou de failite ou de liquidation des biens pour insuffisance d'actif ou dissolution de l'union, sou de liquidation judiciaire pour	
19/02/2013 19:00:00	Page 2			

Extrait Kbis

IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES Extrait au 19 Février 2013

insuffisance d'actif, soit de règlement judicaire par un concordat avec abandon total de l'actif de l'intéresse.

Extrait délivré à CRETEIL, le 19 février 2013 sur 3 page(s)

Le Greffier,





Fin de l'extrait

19/02/2013 19:00:00

Page 3

RECORDED: 02/25/2013